

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL N°26**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 FEVRIER 2024

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 09 février 2024, s'est réuni le 16 février 2024 à 8h30 à St Didier-sur-Chalaronne sous la Présidence de Paul Ferré.

La séance est ouverte à 8h30

Nombre de délégués en exercice : 33

Nombre de membres présents : 28

Nombre de votants : 22

Date de convocation : 9 février 2023

Secrétaire de séance : Romain COTTEY

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES		X	
	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC	X		
	ALBAN BERNARD <i>Pouvoir à Mr Jacquet</i>		X		MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID		X	
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG			X
	PONCIN GEORGES	X			LOTTE BERNARD		X	
	BIGOT AGNES		X		MARMIER NOELLE	X		
	SAJUAN CATHERINE		X		FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPOIT GUY	X			CLERC HERVE			X
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X	X		AMEIL MARC		X	
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			MARQUOIS MICHEL		X	
	DUBOST MICHEL	X			BODILLARD MARIE-CLAUDE	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE	X			JAMBON MICHEL		X	
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
SAUVAGE CLAUDIE	X	X		ROZIER JOELLE			X	
CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL		X		
RABUEL CLAUDE		X		LAURENT MICHELE	X			
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN	X			BEROU JEAN-PHILIPPE		X	
	LUX JEAN-MICHEL	X			LUCENET THIERRY		X	
	VIOT DOMINIQUE		X		RIBOLLET ROGER			X
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE			X	CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD			X	MORIN BRIGITTE			X
	ECKERT PIERRE		X		FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE		X		DOUCET-BON BRUNO	X		
	ROBERT MAGALI		X		PERRAUD CAMILLE		X	
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	LAIDET ANTHONY			X	BEAUDET NATHALIE			X
	FERRE PAUL	X			MULLER ERIC			X

1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mr Cottey Romain assure le secrétariat de séance de l'assemblée.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU N° 26 DU COMITE SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2023

Le procès-verbal du dernier Comité Syndical est approuvé à l'unanimité.

3. RESULTATS FACTURATION RI 2°SEMESTRES 2023

Monsieur Ferré présente les résultats de la facturation 2023. Depuis 2021 la facture a légèrement augmentée. Mme Korosec, explique que les usagers se plaignent du nombre de levées car ils ne comprennent pas que c'est un minimum.

Mr Goiffon indique également que plusieurs personnes viennent en Mairie car ils ne comprennent pas leur facture. Il demande des explications sur l'apport en PAV et le minimum facturable.

Mr Ferré rappelle que le nombre de levées est de 6 en porte à porte et 8 levées sur les PAV.

Mr Ferré explique l'évolution entre la part variable et la part fixe. On constate que même si les tarifs augmentent, la facture moyenne par foyer elle n'augmente pas.

4. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

4.1 Prévisions résultats 2023 :

Mr Ferré rappelle les investissements réalisés sur 2023. Il y a un reste à réaliser de 659 666€ car les factures de la rénovation de la déchèterie de St Jean n'ont pas été réceptionnées en totalité.

Investissements 2023		Budget	Réalisé	RAR	RAR 2022	Budget	Réalisé	RAR
Déchèteries	Travaux déchèterie St Jean	350 000 €	16 003 €	475 528 €	Logiciel STYX	34 292 €	0 €	34 292 €
	AMO Tecta	0 €	12 397 €	23 817 €				
	Remplacement chauffe eau St Etienne	0 €	864 €	0 €				
	Signalétique déchèterie	30 000 €	0 €	0 €	Fourgon UGAP 1	36 407 €	38 302 €	0 €
	S/T Déchèteries	380 000 €	29 264 €	499 345 €	Simplicité matériel bi fréquence BOM		11 249 €	0 €
Collecte sélective					Sulo Colonnes OM cde 2021	16 560 €	16 560 €	0 €
	Remorque Karcher nettoyage colonne	30 000 €	2 242 €	0 €	Sulo Colonnes OM cde 2022	20 865 €	20 865 €	0 €
	Lixo	20 000 €	9 600 €	0 €				
	Colonnes de tri	30 000 €	0 €	16 589 €				
	Fourgon UGAP 2	52 000 €	45 134 €	0 €				
	Stickers BOM pour ECT	30 000 €	3 954 €	3 084 €				
	S/T Collecte sélective	162 000 €	60 930 €	19 673 €	Solartech panneaux solaires	23 994 €	23 994 €	0 €
Collecte OMR					Tecta AMO Déchèterie St Jean	10 915 €	10 915 €	0 €
	BOM 26 T/ Fourgon électrique	280 000 €	0 €	49 022 €	Sigma bornage Déchèterie St Jean	1 860 €	1 797 €	0 €
	Equipement bi fréquence 2° BOM 19T	14 000 €	12 468 €	0 €	Gruel Stickers locaux réemploi	3 252 €	0 €	0 €
	Colonnes OMR et CS Projet Mézériat	80 000 €	0 €	0 €	Total	160 085 €	123 682 €	34 292 €
	Autres Colonnes enterrées	80 000 €	0 €	12 343 €				
	15 Colonnes aériennes à contrôle accès	60 000 €	60 570 €	0 €				
	Bornes en AV de collecte bio déchets	15 000 €	0 €	10 532 €				
S/T Collecte OMR	529 000 €	73 038 €	71 897 €					
Siège Smidom	Rénovation thermique Smidom	170 000 €	0 €	0 €				
	Audit et Ingénierie ICT	25 000 €	5 400 €	34 459 €				
	Prise alimentation électrique véhicule sur parking	30 000 €	0 €	0 €				
	Equipement salle de réunion	6 000 €	5 746 €	0 €				
	Matériel informatique	4 000 €	10 587 €					
	Mobilier bureaux	5 000 €	0 €	0 €				
	Divers (taille haie, frais notaire)	0 €	1 735 €					
	PLPDMA	30 000 €	0 €	0 €				
	S/T Siège	270 000 €	23 468 €	34 459 €				
Total nouveaux investissements	1 341 000 €	186 700 €	625 374 €					
RAR 2022	160 085 €	123 682 €	34 292 €					
Total	1 501 085 €	310 382 €	659 666 €					

Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont présentés. Mr Ferré indique qu'il y a moins de volume en déchèterie. Dépenses de fonctionnement : On note des écarts importants dus à l'opération composteur, communication afférente, Gazole, location de la BOM. Concernant les recettes de fonctionnement : Des recettes légèrement plus importantes que 2022. Mais des soutiens un peu moins conséquents notamment sur la reprise des matières.

Dépenses fonctionnement	R 2022	B 2023	R 2023	R 2023/R 2022
Virement à la section investissement	0 €	840 350 €	0 €	
Dépenses imprévues	0 €	310 099 €	0 €	
60 Achats	259 798 €	276 300 €	382 431 €	47%
61 Services extérieurs	1 073 876 €	1 245 000 €	1 099 614 €	2%
62 autres services extérieurs	79 607 €	163 619 €	168 928 €	112%
63 Impôts et taxes	542 €	1 300 €	3 229 €	
62 autre Pers Extérieur	0 €	30 000 €	0 €	
63 autres impôts et taxes	8 681 €	10 000 €	9 134 €	
64 charges de personnel	809 902 €	944 500 €	912 601 €	8%
65 autres charges de gestion	1 835 340 €	1 832 520 €	1 793 818 €	-2%
66 charges financières	15 784 €	21 500 €	15 056 €	
67 charges exceptionnelles	23 311 €	40 000 €	11 017 €	
67 Opérations ordre			25 236 €	
68 dotations aux provisions	0 €	43 500 €	0 €	
68 dotations aux amortissements	301 998 €	300 000 €	298 774 €	
70 Reversements sur redevances	6 170 €	31 392 €	7 946 €	
Total dépenses fonctionnement	4 415 008 €	6 090 080 €	4 727 783 €	7%

Recettes fonctionnement	R 2022	B 2023	R 2023	R 2023/R 2022
Résultat antérieur reporté		1 409 064 €	0 €	
64 Rbst Charges personnels	48 816 €	37 000 €	52 654 €	
70 Produits et services	3 544 162 €	3 630 000 €	3 665 242 €	3%
73 Produits	35 453 €	0 €	0 €	
74 Dotations et participations	1 071 062 €	1 005 000 €	954 600 €	-11%
75 Autres produits de gestion	722 €	0 €	2 973 €	
77 Produits exceptionnels	8 240 €	0 €	11 985 €	
77 opérations d'ordre	9 016 €	9 016 €	23 431 €	
Total recettes fonctionnement	4 717 471 €	6 090 080 €	4 710 886 €	0%
Rappel Total dépenses	4 415 008 €	6 090 080 €	4 727 783 €	
Résultat (hors report)	302 463 €	0 €	-16 897 €	

4.2 Les volumes :

Mr Ferré fait part des tonnages réalisés pour 2023 sur les différents flux.

TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX EN TONNES										
FLUX	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	PREVISION 2024
OMR	5100	4451	4384	4414	4406	4977	5009	4886	4572	4200
EMBALLAGES	829	938	961	1084	1060	1174	1270	1325	1467	1510
PAPIERS	902	928	932	896	845	800	769	738	617	600
VERRE	1454	1520	1561	1580	1605	1838	1863	1884	1948	1980
DECHETS VERTS	3841	4558	3691	3789	4276	4373	5654	5025	4534	4000
INERTES(GRAVATS)	3088	2489	2796	2546	2993	3110	3793	3393	2927	2600
DNR	2119	1734	1943	1978	1981	2089	2208	1519	1158	1050
BOIS	1567	1384	974	1089	1255	1270	1434	1223	1390	1350
CARTONS	424	464	397	522	513	511	632	592	562	570
FERRAILLES	491	440	432	456	488	534	506	383	390	400
PLATRE				310	299	336	352	310	337	280
FILMS PLASTIQUES				163	83	58	100	131	116	120
DMS				90	117	121	138	131	120	120
ECO DDS			56	56	48	63	67	70	62	65
DEA					363	595	986	973	900	900

OMR : Les tonnages sont encore en baisse sur 2024 avec moins de 100 kg/an/habitant.

Mr Ferré indique que l'évolution de la TGAP impacte les coûts de traitement. On note une grande différence de coûts de traitement entre Organom et le Sytraival. Mr Dupuy indique qu'Organom fait beaucoup d'investissement, pour à terme avoir des prix contrôlés.

Tri sélectif : Il y a encore beaucoup de refus de tri.

Papier : Le flux est en baisse

Verre : Le flux est constant.

Déchets verts : Le flux est en baisse pour 2023 et devrait s'amoinrir avec la mise en place de l'arrête de la tonte au 01 juillet 2024 en déchèterie.

Inerte(gravat) : Un flux en baisse et qui devrait continuer à descendre avec les nouvelles REP du bâtiment.

DNR : On note une baisse des tonnages depuis 2021. Mr Jarret explique que nous sommes l'adhérent qui fait le moins de tonnages sur le Sytraival.

Mr Ferré indique que la baisse du nombre de passage en déchèterie permettra de diminuer l'affluence et de faire plus de relation et d'explication auprès des usagers.

Ferrailles : Un flux constant depuis 2022.

Bois : Le coût de traitement est élevé, car le coût de transport est important.

Cartons, DMS et ECO DDS, DEA : Des flux constants depuis 2022.

D3E : Déchets électroniques. Des flux constants. Beaucoup de pillages nocturnes. L'avocat de l'organisme D3E va intervenir au tribunal pour nous représenter.

4.3 Projet investissements 2024 :

Les propositions d'investissements 2024 sont présentés par le Président avec pour indication un récapitulatif des emprunts en cours et à venir sur 2024.

Propositions Investissements 2024		
Déchèteries	Travaux déchèterie St Etienne	120 000 €
	AMO St Etienne	12 000 €
	S/T Déchèteries	132 000 €
Collecte sélective	Habillage colonnes pour personnalisation	20 000 €
	Colonnes de tri	50 000 €
	S/T Collecte sélective	70 000 €
Collecte OMR		
	Colonnes aériennes OMR à contrôle accès	50 000 €
	Bornes en AV de collecte bio déchets	15 000 €
	S/T Collecte OMR	65 000 €
Siège Smidom	Rénovation thermique	349 650 €
	Prise alimentation pour véhicules électriques	20 000 €
	Matériel et logiciel Informatique	7 000 €
	Complément travaux suite rapport DOCU	5 000 €
	Mobilier bureaux	5 000 €
	Petit outillage	2 000 €
	S/T Siège	388 650 €
Total nouveaux Investissements		655 650 €
RAR 2023		659 666 €
Total		1 315 316 €

Emprunts 2024										
Prêt	debut	fin	durée ans	montant init	taux	Échéance par an	Capital amorti	Interets	Cap restant du 01/01/2025	objet
CE RA	janv-11	févr-25	15	680 000 €	3,18%	49 654 €	46 897 €	2 756 €	44 140 €	déchèterie St Jean
CE RA	mai-13	mai-28	15	200 000 €	4,32%	18 187 €	15 281 €	2 953 €	58 779 €	Rbst prêt relais
Crédit agricole St Didier	oct-19	juil-34	15	400 000 €	0,95%	28 644 €	25 957 €	2 686 €	266 428 €	déchèterie Vonnas
BP FC Chatillon	janv-21	nov-35	15	340 000 €	0,55%	23 630 €	22 167 €	1 463 €	252 056 €	Rachat des locaux
Emprunt 2024	mars-24	juil-39	15	500 000 €	3,85%	36 610 €	20 868 €	15 742 €	479 132 €	Travaux siège et déchèterie St Etienne
Total						156 725 €	131 170 €	25 600 €	1 100 535 €	

4.4 Population légale au 01 janvier 2024

Code commune	Nom de la commune	Population municipale	Population comptée à part	Population totale	Evolution 2024 à 2023
042	Bey	290	7	297	
075	Chaleins	1 430	33	1 463	
123	Cormoranche-sur-Saône	1 162	37	1 199	
134	Crottet	1 818	48	1 866	
136	Cruzilles-lès-Mépillat	943	21	964	
165	Francheleins	1 585	34	1 619	
167	Garnerans	658	24	682	
169	Genouilleux	650	22	672	
179	Grièges	1 901	52	1 953	
183	Guèreins	1 495	29	1 524	
188	Illiat	689	21	710	
203	Laiz	1 299	29	1 328	
225	Lurcy	393	16	409	
243	Messimy-sur-Saône	1 288	38	1 326	0,74%
252	Mogneneins	803	23	826	
258	Montceaux	1 198	23	1 221	
263	Montmerle-sur-Saône	3 792	90	3 882	
291	Perrex	852	22	874	
295	Peyzieux-sur-Saône	666	10	676	
306	Pont-de-Veyle	1 629	64	1 693	
334	Saint-André-d'Huiriat	675	17	692	
343	Saint-Cyr-sur-Menthon	1 844	35	1 879	
348	Saint-Prudent-sur-Saône	3 052	66	3 118	
351	Saint-Genis-sur-Menthon	1 613	25	1 638	
355	Saint-Genis-sur-Menthon	486	9	495	
365	Saint-Jean-sur-Veyle	1 159	29	1 188	
420	Tholssey	1 655	9	1 664	
046	Biziat	904	13	917	
084	Chanoz-Châtenay	931	18	949	
096	Chaveyriat	1 036	28	1 064	
246	Mézériat	2 192	39	2 231	0,23%
368	Saint-Julien-sur-Veyle	848	17	865	
457	Vonnas	3 216	43	3 259	
Total SMIDOM Veyle Saône		44 152	991	45 143	0,63%

4.5 Projets 2024 :

Mr Ferré liste les différents projets du Smidom sur 2024.

Concernant les ordures ménagères :

- Mise en place de colonne d'apport volontaire OMR en centre bourg de Mézériat.
- Projets de PAV OMR sur Mogneneins et Messimy
- PAV OMR enterré sur lotissement à Garnerans
- Bio déchets :
 - Plan d'actions sur la mise en place de composteurs individuels, composteurs d'établissement et composteurs partagés.
 - Collecte séparée : test de 3 abris bacs sur Montmerle

Concernant la collecte sélective :

- Poursuite de la collecte emballages en régie : location Evolupac
- Mise en place de colonnes supplémentaires si nécessaire.
- Renforcement du nettoyage des colonnes avec du matériel adapté.
- Lutte contre les erreurs de tri/ malveillances (expérience LIXO)
Objectif : gagner 7 pts en taux de refus (2023 : 24,6%)

Concernant les déchèteries :

- Limitation accès gratuit à 24 passages.
Mr Ferré rappelle que cela va jouer sur à peine 10% des usagers. Il indique également qu'une dérogation exceptionnelle sera possible en faisant une demande par mail. Plusieurs élus demandent si le nombre de passages peut apparaître sur la facture. Mr Goiffon indique que le nombre de passage est consultable en ligne sur son espace.
- Arrêt des apports des tontes au 1^o juillet sauf DCR 01. Un agent de prévention expliquera par le biais d'actions de communications comment réduire ses déchets.
- Poursuite des actions de communication sur la réduction des apports en déchets verts 103 kg /hab. en 2023 vs 129 kg en 2022. (Subventions broyeur individuel, opérations broyage en commune, garder ses tontes de pelouse)
12 séances de formation seront initiées en déchèterie au 2^o trimestre 2024.

Autres projets :

- PLPDMA (Plan local de prévention des déchets).
 - Réunion de la CCES en avril.
 - Mise en place abri bacs OMR pour les campings.
 - Action sur les commerces responsables.
- Communication
 - Arrêt du magazine annuel et mise en place de 3 « Lettre de la sobriété » janvier, mai, septembre.

4.6 Prévisions résultats 2024 :

Prévisions des dépenses 2024

Evolution des dépenses liées au volume :

- La baisse des volumes doit nous permettre de minorer nos dépenses en contrôlant nos augmentations de tarifs.
- Actualisation du prix marché déchèteries +traitement
- Traitement : impact TGAP en légère augmentation
- Arrêt de sous traitance sur collecte OMR BdV mais coût de transfert OMR St Etienne Organom (estim 17k€/an)
- Coût des refus tri emballages à la hausse avec un malus appliqué par le Sytraival.
- Maintien de la structure RH.
- Ligne de trésorerie.

Evolution ressources humaines :

Postes	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Observations 2024
DGS	0,8	1	1	1	1	1	
Coord. Technique	1	1	1	1			Poursuite en 2024 du test: Tâches redistribuées en interne entre PJ, CT, EB, LL et accueil
Secrétaire comptable	1	1	1				
RAF (DIRECTRICE ADJOINTE)				1	1	1	
Responsable RI	1	1	1	1	1	1	Poursuite de l'évolution responsable RI vers comptabilité
Accueil RI	2	2	3	2	3	3	Un tiers de temps de chaque agent est consacré à une ouverture sur d'autres tâches transversales (biodéchets, reporting, facturation RI, gestion des EPI...) ETP réels accueil = 2
Chargé prév + Bio déchets	0,9	1	1	2	2	2	1 ETP PLPDMA - Communication 1 ETP Bio déchets
	6,7	7	8	8	8	8	
Agent polyvalent	1	1	1	1	0,6	0,7	D. Perraud (0,2); Ch. Dumont (0,3); L. Lardet (0,2)
Propreté PAV	2,5	1,8	2	2	2	1,9	P. Beroujon; Ch. Dumont (0,5) L. Lardet (0,4)
Renfort PAV	0	0,3	0,4				
Chauffeur Grutier dédié	0	2	1,6	1,2	1,2	1,2	K. Michaud (1,2)
Chauffeur Bom et Grutier	0	1	1,3	1,5	0,4	0,6	D. Perraud (0,3); L. Lardet (0,3)
Chauffeur BOM	2	1	1	1			
Chauffeur BOM ou renfort ripeur					3	3	F. Maldonado; L. Berry; A. Gatinet
Renfort Chauffeur ou ripeur	1	2	0,1	0,6	0,6	0,8	Ch. Dumont (0,2); D. Perraud (0,5); L. Lardet (0,1)
Ripeur	2,5	2	2,7	2	2	2	L.Janoir , J.Dumoulin
Renfort ripeur				0,9	0,4		
Renfort saisonnier	0	0,5	0,7	0,2	0,2		
	9	11,6	10,8	10,4	10,4	10,2	
Total Présents	15,7	18,6	18,8	18,4	18,4	18,2	
Personnel Non présent		1,5	1,5	1	1	1	F.Gamby

Prévisions des recettes 2024

- Augmentation des tarifs +4,5%.
- Particuliers : prévision d'une baisse des levées OMR sur l'année : part variable stable sauf accroissement population
- Impact tri à la source bio déchets.
- Perte gros producteurs en bio déchets : RPC et Blanc
- Part variable au niveau 2023.

			1,045		
	<i>nbre</i>	<i>fixe 2023</i>	<i>estim fixe 2024</i>	<i>var= 23</i>	<i>est tot 24</i>
<i>ADM</i>	155	29 235€	30 551€	93 942€	124 493€
<i>PRO</i>	712	133 034€	139 021€	319 847€	458 868€
<i>PAR</i>	18 181	1 860 932€	1 944 674€	1 116 083€	3 060 757€
<i>Total Smidom</i>	19 048	2 023 201€	2 114 245€	1 529 872€	3 644 117€

Avec augmentation population/redevables : +1%

RI estimée 2024 : 3 680k€

Evolution autres recettes :

- Amélioration des recettes « Citéo » suite mise en place nouvel agrément et nouveau barème G
- Cours de reprise des matériaux incertain en fonction de la situation économique (exemple le papier). Perte 23/ 22 : 76 K€

Mme Laurent indique que le C1 est trop pour Vonnas. Mr Jarret explique que la suppression des gros producteurs est déjà un point qui sera travaillé cette année pour réduire les tournées.

5. DELIBERATION DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Monsieur FERRE présente à l'assemblée délibérante les prévisions budgétaires 2024.

Le Comité Syndical par 22 voix pour, 0 voix contre et 0 absentions, APPROUVE le débat d'orientation budgétaire 2024.

6. DELIBERATION AUGMENTATION DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Mr Ferré indique que le différé de plusieurs trimestres entre les dépenses que le SMIDOM doit honorer mensuellement dont exceptionnellement cette année, les travaux de la déchèterie de Saint-Jean-sur-Veyle pour lesquels le SMIDOM n'a pas recouru à l'emprunt et les recettes issues de la redevance incitative facturées semestriellement, nécessite de porter la ligne de trésorerie de 700 000 € à 1 000 000 €.

Mr Lux indique que la Communauté de Communes Val de Saône Centre a abordée en Commission finance une évolution possible vers un encaissement direct des Recettes issues de la redevance incitative au même titre que la Communauté de Communes de la Veyle.

Le Comité Syndical par 22 voix pour, 0 voix contre et 0 absentions, APPROUVE l'augmentation de la ligne de trésorerie à 1 000 000€.

7. DELIBERATION APPROBATION COUT TRAVAUX ENERGETIQUE SMIDOM

En lien avec le plan d'investissement national massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics, le Comité Syndical du 12 mai 2023 a autorisé le Président à solliciter des subventions dans le cadre des soutiens :

- Pacte territoire avec le Département de l'Ain,
- DETR avec la Préfecture,
- Fonds verts.

Les dossiers de demande de subvention ont été présentés sur la base d'un coût d'objectif niveau étude de faisabilité, de 181 915 € TTC n'intégrant que des dépenses d'isolation et de dispositif de chauffage.

Mr Ferré indique que la consultation en cours porte sur un coût d'opération de 359 935 € TTC prenant en compte entre autres, la création dans un espace initialement non isolé, d'une cuisine, d'une salle de travail, de toilettes et d'un élévateur, adaptés aux personnes à mobilité réduites...

Le Comité Syndical est invité à autoriser le Président à actualiser les dossiers de demande de subvention sur la base de ce nouveau coût d'objectif.

Le Comité Syndical par 22 voix pour, 0 voix contre et 0 absentions, AUTORISE le Président à signer tout actes se reportant au projet de travaux de rénovation énergétique.

8. DELIBERATION POUR LA SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Monsieur Ferré indique que le Smidom ne sera pas en mesure de financer les travaux de rénovation énergétique du siège ainsi que la construction d'un nouveau local gardien sur la déchèterie de St Etienne sur Chalaronne. Mr Ferré présente les différentes offres des banques consultées :

MODALITES	CAISSE D'EPARGNE	CREDIT AGRICOLE	LA BANQUE POSTALE	CREDIT MUTUEL
INDEX	TAUX FIXE	TAUX FIXE	TAUX FIXE PRÊT VERT	EURIBOR 3 MOIS
TAUX INTERET	4,04%	3,85%	4,01%	4,20%
DUREE EN MOIS	180	180	180	180
EN ANNEE	15	15	15	15
REMBOURSEMENT	ECHANCE TRIMESTRIELLE	ECHANCE MENSUELLE	ECHANCE TRIMESTRIELLE	ECHANCE TRIMESTRIELLE
FRAIS DE DOSSIER		350,00 €		350,00 €

Le Crédit Agricole se positionne avec un taux fixe de 3.85% sur 15 ans pour un montant emprunté de 500 000€.

Le Comité Syndical, par 22 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, AUTORISE le Président à contracter cet emprunt et à signer tout document relatif à ce prêt.

9. DELIBERATION TARIF DE VENTE DE BACS 240 LITRES D'OCCASION NON-PUCES

Afin de permettre aux usagers de stocker des volumes d'emballages supérieurs aux 40 litres des bacs de pré-tri usuels, le SMIDOM propose de céder des bacs ordures ménagères de 240 litres réformés mais en bon état, au tarif de 20 €. Cela, pour aider l'usager à limiter le nombre de ses déplacements en déchèteries.

Le Comité Syndical par 22 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, APPROUVE la création d'un nouveau tarif de cession de bac d'occasion de 240 litres non puçé pour un montant de 20 euros.

10. DIVERS

Mr Ferré fait un point sur l'avancement des opérations en cours

- La lettre de la sobriété, Beaucoup de réactions couplées à la réception de la facture
- Le projet LIXO : Une démonstration est réalisée en fin de séance.
- L'apport volontaire des ordures ménagères résiduelles sur le Bourg de Méziat. Une réunion publique se tiendra le 16 février au soir.
- Une réunion se tiendra à Montmerle le 2 mars pour le passage des logements en point d'apport volontaire OMR de la rue Des Minimes.
- Le broyage des sapins a bien fonctionné, 16 communes ont participées.
- L'opération tous au compost se tiendra du 23 mars au 7 avril 2024 : Mr Ferré rappelle que le Smidom proposera des animations. Les inscriptions sont à faire auprès d'Audrey, notre chargée de prévention au 06 37 23 49 52

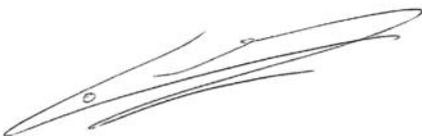
Mr Peigné indique que la Commune de St Didier sur Chalaronne propose à ses usagers un couple de poule offert dans la limite de 100 foyers pour les biodéchets.

Fin de séance à 10h 40

LE PROCHAIN COMITE AURA LIEU LE 5 avril 2024

Le secrétaire de séance

Romain Cottey



Le Président

Paul Ferré

